

LA DÉFENSE
DES DROITS
DE L'HOMME

Maudits soient les yeux fermés

Pauline Costantini Rabinoit

École des avocats de Marseille

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du jury,

« Si je parle, ils me mettront une balle dans la tête. »

Ces mots sont-ils les mots d'un Syrien fuyant les marchés d'esclaves en Lybie ou ceux d'une Yézidie, fuyant les persécutions de Daesh ?

Ils pourraient avoir été prononcés par n'importe qui. N'importe qui de persécuté, de traqué. Prononcés par n'importe qui et c'est cela, le plus terrible.

On a tellement l'habitude de les entendre, ces mots. On s'indigne, mais on les oublie. Si les meurtres et l'exploitation de l'homme par l'homme se produisaient en Europe, est-ce qu'on fermerait les yeux ?

En France, à défaut de les fermer, ils sont déjà au moins mi-clos.

On a fêté en mai dernier les cinquante ans d'une révolution manquée qui aurait pu changer la France. La lutte des classes est morte pendant cette moitié de siècle. Elle a été remplacée par quelque chose de plus pernicieux, une nouvelle forme d'esclavage, la servitude.

Pour l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme¹, la servitude, c'est une négation absolue de la liberté. L'arrêt Siliadin c. France² l'a définie comme l'obligation de prêter ses services sous l'empire d'une contrainte. Cette contrainte, c'est la violence économique qui peut prendre des formes aussi bien légales qu'illégales.

Quand on entend parler de travail clandestin, de « black », de « chocolat » en France, au XXI^e siècle, on pense à quelque chose

¹ La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, plus connue sous le nom de Convention européenne des droits de l'homme, est un traité du Conseil de l'Europe, ouvert à la signature le 4 novembre 1950. Elle est entrée en vigueur le 3 septembre 1953. [N.D.E.]

² CEDH, arrêt Siliadin c. France, 26 juillet 2005, 73316/01. [N.D.E.]

d'inoffensif, une femme de ménage qu'on va payer en liquide parce qu'elle veut arrondir ses fins de mois. Mais le travail « au black », ce sont aussi ces gens dont on dit qu'ils sont parlés plus qu'ils ne parlent.

C'est l'ouvrier malien qui va chuter d'un immeuble de cinq étages parce que l'échafaudage était mal soudé.

C'est le travailleur courbé en deux dans les champs, occupé dix heures par jour à creuser une terre aride pour être payé une misère et vivre parqué avec d'autres dans des réduits insalubres.

L'un de ces hommes, c'était El Hassan Msarhati. Étendu sur le sol, El Hassan dort. Un sourire se dessine sur son visage. Ce sourire est gigantesque, comme un soleil éclatant, rouge rubis. Un sourire tellement grand qu'au-dessous de son nez, tout est vide.

Rien qu'un trou et les dents du haut, magma de chairs écarlates.

Un sourire dessiné à 430 mètres par seconde, avec une balle de chevrotine calibre 12.

Vous dire, avec certitude, pourquoi El Hassan est mort à 50 kilomètres de Bastia et à 2 700 km de chez lui, au Maroc, j'en serais bien incapable. Malgré les enquêtes, nul n'a jamais découvert ni motif, ni coupable à ce meurtre. Comme à tant d'autres. Comme si le hasard s'en était chargé lui-même.

Mais il n'y a pas de fatalité dans le destin de cet homme, abattu comme un chien d'une balle dans la tête, au bord d'une route de campagne déserte.

Des pistes existent.

Sans papiers, ouvrier agricole en situation irrégulière, il vivait en Corse et y travaillait illégalement. Quelques semaines avant sa mort, il avait voulu témoigner devant les caméras de France 3 à propos des filières de l'immigration et du travail clandestin sur l'île.

Il réclamait l'anonymat... « *Parce que, si je parle, ils me mettront une balle dans la tête.* »

A-t-il été assassiné pour ses vingt-huit secondes de confiance ? Ce qui est sûr, c'est que sa bouche qui n'en est plus une ne pourra plus jamais dénoncer quoi que ce soit.

El Hassan est mort en Corse, mais il aurait pu mourir ailleurs. Combien sont-ils à être tombés, avant, après lui, partout en France et en Europe ?

Comprenez bien que cette histoire, ce n'est pas celle des méchants insulaires contre les travailleurs immigrés.

Si racisme il y a, c'est le même qu'ici, c'est le même qu'ailleurs. C'est un racisme économique et non ethnique qui s'est exercé de la même manière, quand les ouvriers immigrés étaient italiens ou portugais.

Ce qui se passe en Plaine orientale, cette région viticole qui s'étend entre mer et montagne, de Bastia à Solenzara, se déroule de la même manière dans le reste de la France, que ce soit en Ardèche ou dans le Vaucluse, à chaque saison, sans que personne ne s'en offusque jamais.

Mais il est vrai qu'un article sur les clandestins exploités par des Corses sera toujours plus vendeur qu'un article sur ceux exploités par des Ardéchois. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à suer jusqu'à l'épuisement dans nos vignes et nos vergers hexagonaux, à la recherche d'un salaire souvent inexistant, parfumant les récoltes d'une douce saveur d'esclavage.

Si j'ai voulu aborder cette tragédie à travers l'histoire d'El Hassan, c'est parce qu'il est mort pour avoir dénoncé sa condition. Mais c'est aussi parce que l'exemple corse, je le connais mieux que les autres.

Je les ai souvent vus, ces hommes. J'ai été installée dans les mêmes bars, à Ghisonaccia, à Aléria. Fait mes courses aux mêmes endroits.

Mais parce qu'ils sont invisibles, parce que j'avais fermé les yeux, je n'ai jamais vu la frontière qui nous séparait. Je n'ai jamais pris la mesure infinie de la distance qui éloigne nos vies, lignes parallèles condamnées à s'effleurer sans jamais se rencontrer. J'ai croisé leurs routes sans vouloir les voir et sans vouloir comprendre la réalité de leurs existences.

C'est grâce à l'œuvre d'un homme, Antoine Albertini, qui a enquêté sur la disparition d'El Hassan, que lumière a été faite sur la vie de ces Invisibles. C'est à sa lecture que j'ai compris que ces hommes ne volent pas le travail des honnêtes gens. Ils sont là parce qu'on les fait venir pour faire le travail dont personne ne veut.

L'article 8252-1³ du Code du travail dispose que nul ne peut embaucher un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France.

El Hassan est arrivé avec un faux « visa Schengen » et un faux contrat de travail saisonnier. Pour avoir son nom sur ce contrat et gagner le droit de se faire exploiter en France, il a dû payer un passeur entre 6 000 à 10 000 euros.

Les passeurs établis à l'étranger paient les agriculteurs pour qu'ils établissent des contrats de travail saisonniers pour plus d'employés que nécessaire sur l'exploitation, avant de les revendre au plus offrant qui est aussi souvent le plus nécessiteux. Ce commerce frauduleux de contrats est connu de tous et même de l'administration, qui ferme les yeux sur ce trafic qui exploite et qui asservit les hommes.

Pour venir en France, El Hassan a emprunté les mêmes ferries que les vacanciers estivaux. Ceux-là l'ont croisé sans le voir. Une fois sur place, il s'est contenté de disparaître dans la nature et de devenir invisible.

Quand El Hassan a débarqué sur le port de Bastia avec son baluchon, à 7 heures du matin, il a aperçu la citadelle génoise, à l'est de laquelle le soleil se levait sur sa nouvelle vie.

Travailleurs clandestins ou touristes, tous emprunteront la nationale 193. Mais leurs destinations sont différentes. Les uns iront dans des campings où les attendent les promesses d'un été délicieux, tandis que les autres se feront confisquer leurs passeports, avant d'échouer dans des camps de fortune où ils s'entasseront à dix dans des Algeco sordides et où ils se partageront un W.-C. de chantier à quinze.

³ Il s'agit en réalité de l'article L. 8251-1 du même Code : « Nul ne peut, directement ou indirectement, embaucher, conserver à son service ou employer pour quelque durée que ce soit un étranger non muni du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France. » [N.D.E.]

L'évangile selon Matthieu⁴ conseille de donner au travailleur « *son salaire le jour même où il aura travaillé, car il est pauvre* ». Mais charité ne vaut pas dans ce monde-là. Tous ne seront pas payés et s'ils le sont, ce sera pour deux euros de l'heure en moyenne.

Depuis Léo Ferré, on sait que ...« *L'histoire de l'humanité est une statistique de la contrainte*⁵ ». Et même dans notre ère postmoderne, cette vérité se vérifie encore. À l'heure de la start-up nation, où l'on nous dit de nous lever le matin en nous demandant ce qu'on peut apporter à notre patrie, l'esclavage n'a disparu qu'en théorie. On pare ces situations indignes de noms vendeurs et modernes, mais ce n'est pas parce que « l'ubérisation » est sexy et légale qu'elle n'en est pas moins intolérable pour ceux qui la subissent. On connaissait les marchands de sommeil, on découvre à présent les trafiquants de code Deliveroo.

Parce que la violence économique ne s'exerce pas qu'entre petits et puissants.

Parce qu'on est toujours le faible de quelqu'un.

Ces livreurs qui connaissent pourtant bien la précarité louent leur identité sur la plateforme à des sans-papiers et à des mineurs qui ne peuvent pas travailler contre 50 % à 75 % de leur chiffre d'affaires. On assiste à la naissance d'un nouveau sous-prolétariat qu'on utilise quotidiennement et que personne ne veut voir. Personne ne veut voir le livreur Deliveroo, à qui on ne glisse pas un pourboire et sur lequel on referme la porte en se disant que, quand même, c'est formidable de pouvoir se faire livrer McDonalds à domicile.

Oh, oui ! vraiment, c'est formidable qu'il existe ce cycliste épuisé qui aura gagné, en tout et pour tout, deux euros pour sa course.

Que l'on se rassure, les plateformes qui les emploient non plus ne veulent pas les voir : jusqu'à ce que des journalistes dévoilent l'existence de ce trafic, elles n'étaient même pas au courant.

⁴ Il s'agit en réalité du Deutéronome, XXIV, v. 14-15. [N.D.E.]

⁵ Léo FERRE, *Testament phonographique*, Paris, Ed. Plasma, 1980. [N.D.E.]

Aujourd'hui, on veut manger sain et équitable. On veut savoir d'où viennent nos légumes.

Sachez donc que ces légumes français, achetés sur le marché, ont été cultivés et ramassés par des hommes comme El Hassan dont on profite de la misère, que l'on entasse dans des taudis et dont on paie la force une somme dérisoire. Ils vous sont livrés sur des vélos par la Précarité elle-même, forcée à travailler toujours plus et toujours plus vite, pour gagner de la monnaie de singe.

Mais la fatalité n'existe pas dans ces destins, c'est leur invisibilité qui leur permet de suivre cette course folle.

Refuser de le voir, c'est l'abandon des plus faibles, des plus pauvres, c'est condamner à nouveau El Hassan à répandre son sourire monstrueux sur le sol.

Réagir, relayer et condamner ces situations, c'est ramener à la vie celui à qui elle a été volée, c'est rhabiller de sa dignité celui qui en a été privé.

On peut toujours dire qu'on ne savait rien ou faire mine de ne pas savoir car, comme chacun sait, on ne reproche pas à l'aveugle de ne pas voir.

Mais, maudits soient les yeux fermés.